



LIENS ENTRE LE MARIAGE D'ENFANTS ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE : Note technique



Novembre 2024



SOMMAIRE

Introduction	4
Prise en compte des interdépendances	7
S'attaquer aux liens entre l'insécurité alimentaire et le mariage d'enfants en s'appuyant sur le modèle socio écologique	8
Conclusion.....	10
Appel à l'action.....	11

INTRODUCTION

Le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire sont deux problèmes interdépendants qui ont de profondes répercussions sur le bien-être et le développement des filles, des familles et des communautés, en particulier dans les milieux à faibles revenus et à ressources limitées. La présente note technique examine les liens complexes qui existent entre mariage d'enfants et insécurité alimentaire, et met en lumière les multiples facteurs interdépendants en cause ainsi que leurs conséquences. Elle s'appuie sur une analyse documentaire visant à déterminer la corrélation entre l'insécurité alimentaire et le mariage d'enfants, en particulier en Afrique de l'Ouest et centrale. Cette note offre en outre une vue d'ensemble des difficultés et des possibilités liées à la mise en œuvre des programmes fondés sur les droits et transformateurs en matière de genre, qui traitent les causes communes de l'insécurité alimentaire et du mariage d'enfants.

Reconnaissant les liens entre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire dans les situations d'urgence et les crises prolongées, les bureaux régionaux pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et du Programme alimentaire mondial (PAM) ont entrepris une revue documentaire afin d'élaborer une note d'information technique qui contribuera à la conception des politiques et des programmes de sécurité alimentaire, de lutte contre le mariage d'enfants et de santé sexuelle et reproductive en général. Ces travaux visent à améliorer la programmation au sein de l'UNFPA, du PAM, du système des Nations Unies au sens large et des autres partenaires de développement engagés dans la lutte contre le mariage d'enfants dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et centrale. De fait, ils contribuent à la conception d'interventions de lutte contre le mariage d'enfants adaptées par les acteurs de la protection dans la région ainsi qu'à la mise en place de mesures de suivi des progrès. Ils mettent en lumière les domaines de recherche où une analyse plus approfondie permettrait de comprendre les liens entre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale, et encouragent ainsi la mise en place d'un programme de recherche plus solide sur le sujet.

L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale

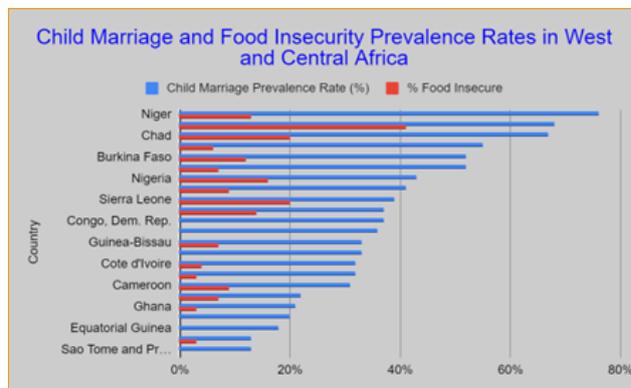
L'insécurité alimentaire résulte de la combinaison de facteurs matériels, biologiques, sociaux et économiques qui conduisent à un manque de nourriture au niveau des personnes, des familles ou des communautés. L'expérience de l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité à celle-ci peuvent avoir des effets préjudiciables tant sur les personnes que sur les communautés.

L'insécurité alimentaire continue de s'aggraver en Afrique de l'Ouest et centrale ; le nombre de personnes souffrant de la faim devrait atteindre près de 50 millions entre juin et août 2024. Dans cette région, plus de deux ménages sur trois n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine. Plus inquiétant encore, près de deux millions d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'émaciation sévère¹ ont été

pris en charge dans neuf pays du Sahel, un chiffre qui a augmenté de 20 % par rapport à la même période en 2022. Les difficultés économiques telles que les dévaluations monétaires, l'inflation, la stagnation de la production et les barrières commerciales aggravent la crise alimentaire et touchent les populations de toute la région, en particulier au Ghana, au Mali, au Nigéria et en Sierra Leone². Dans ces quatre pays prévalent par ailleurs des normes qui perpétuent des taux élevés de mariages d'enfants.

Définition et portée du mariage d'enfants

Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le mariage d'enfants désigne le mariage ou l'union informelle de personnes âgées de moins de 18 ans et d'un adulte ou d'un autre enfant, souvent sans leur libre ou plein consentement. Ce phénomène mondial touche des millions d'enfants, et de manière disproportionnée les filles. Quelque 650 millions de femmes et de filles en vie aujourd'hui ont été mariées avant leur 18e anniversaire, dont près de 60 millions en Afrique de l'Ouest et centrale³. Le mariage d'enfants constitue une grave violation des droits fondamentaux. Même lorsqu'il s'agit d'un mécanisme de survie, cette pratique Nest pas considérée comme étant dans l'intérêt supérieur de l'enfant (Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, art. 3). Les Nations Unies, et en particulier le secteur de la protection de l'enfance, considèrent le mariage d'enfants comme une forme de mariage forcé, l'une des parties ou les deux n'étant pas en mesure d'exprimer leur consentement total, libre et éclairé.



Données : UNICEF, Prévalence du mariage d'enfants 2022 et Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire 2024

Principaux facteurs du mariage d'enfants et de l'insécurité alimentaire

analyse documentaire met en évidence plusieurs causes du mariage d'enfants. Il s'agit notamment de facteurs socio-économiques tels que le manque d'accès à l'éducation et la pauvreté, ainsi que de normes sociales et de genre traditionnelles qui dévalorisent les adolescentes. Il apparaît en outre que l'insécurité alimentaire exacerbée par la pauvreté est l'une des causes du mariage d'enfants⁴. Les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale affichent les taux les plus élevés de mariages d'enfants. Cette pratique constitue

1 Malnutrition (who.int)

2 <https://reliefweb.int/report/mali/worsening-hunger-grips-west-and-central-africa-amid-persistent-conflict-and-economic-turmoil>

3 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest et centrale : Aperçu statistique et réflexion sur l'élimination de cette pratique, UNICEF, New York, 2022.

4 Gambir, K., Matsika, A.B., Panagiotou, A. et al., « Associations between child marriage and food insecurity in Zimbabwe : a participatory mixed methods study » (Associations entre mariage d'enfants et insécurité alimentaire au Zimbabwe : Étude participative à méthodes mixtes), BMC Public Health, vol. 24, no 13, 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1186/s12889-023-17408-7>



parfois un mécanisme de survie pour faire face aux difficultés sociales et économiques, telles que l'insécurité alimentaire subie par les ménages en raison des conflits armés et des crises humanitaires et celles découlant du changement climatique.

L'instabilité politique, l'extension des zones de conflit, les phénomènes climatiques (notamment les sécheresses, les inondations et les incendies), les épidémies, les ralentissements économiques, l'inflation et l'augmentation générale de la vulnérabilité des ménages freinent la promotion des droits liés au genre et l'élimination du mariage d'enfants. L'Afrique de l'Ouest et centrale sont particulièrement exposées à plusieurs de ces facteurs associés aux conflits prolongés et aux catastrophes climatiques, aux vulnérabilités chroniques et à la pauvreté endémique, ainsi qu'aux déplacements massifs de plus en plus fréquents et aux répercussions des pénuries alimentaires mondiales. La baisse du pouvoir d'achat dans cette région réduit des millions de personnes à la pauvreté et à la forme la plus grave d'insécurité alimentaire dans un contexte de diminution de la production alimentaire et de faible disponibilité des aliments nutritifs.

Au Tchad, au Niger et au Nigéria, le mariage d'enfants est particulièrement prévalent dans les régions touchées par les conflits armés et le changement climatique. Les conséquences à long terme de la crise climatique augmentent les risques de mariage d'enfants de plusieurs façons, notamment en favorisant la déscolarisation, la perpétuation de la pauvreté, les pénuries alimentaires et la malnutrition pendant la grossesse. Les effets peuvent être transfrontaliers, comme au Niger, où la région de Diffa, la plus touchée par le conflit, contribue à d'importantes pénuries alimentaires au Nigéria, au Cameroun, au Tchad et au Niger.

Le climat aride du Niger, la dispersion de sa population et ses schémas de migration entraînent des ralentissements économiques et freinent la lutte contre le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé. Le Niger a toujours été confronté à de multiples formes de crises humanitaires, telles que la sécheresse et les conflits armés. Les données indiquent que le mariage d'enfants aide les familles à rester résilientes face aux crises en renforçant la cohésion communautaire (Iris Group, 2022).

Malgré le manque de données fiables concernant les effets de la crise sur le mariage d'enfants dans la région, différents rapports font état d'une augmentation de la fréquence du phénomène. Cette augmentation s'explique en partie par l'idée selon laquelle le mariage serait un moyen de se protéger contre les groupes armés⁵.

Dans les régions du Nigéria touchées par les conflits armés, en particulier l'insurrection de Boko Haram, 30,3 % des filles sont mariées avant leur 18e anniversaire et 12,3 % avant l'âge de 15 ans, selon l'organisation Filles, Pas Épouses⁶.

Au Tchad, l'un des principaux moteurs de l'insécurité alimentaire est le caractère erratique de la production agricole dû à l'aggravation du changement et de la variabilité climatiques dans un pays particulièrement dépendant à l'égard de l'agriculture de subsistance⁷. Dans ce contexte, le mariage d'enfants vise à fournir de la main-d'œuvre aux exploitations agricoles.

Liens entre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est l'un des facteurs qui influent sur la fréquence des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans différents contextes géographiques. Les familles peuvent marier leurs filles afin de réduire le nombre de bouches à nourrir et par conséquent, leurs dépenses alimentaires. Si le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé peuvent être considérés comme un effet corollaire de l'insécurité alimentaire, les facteurs d'insécurité alimentaire, en particulier la pauvreté, sont également liés au mariage d'enfants. Les quelques études réalisées⁸ se concentrent sur les liens entre les deux phénomènes.

1. Les inégalités de genre sont la cause première des mariages d'enfants et de l'insécurité alimentaire

- Le mariage d'enfants est profondément ancré dans les inégalités de genre, les filles y étant exposées de manière disproportionnée en raison de normes sociales et de genre traditionnelles restrictives. Les disparités entre les genres limitent l'autonomie, la capacité d'action, le pouvoir de décision et l'accès des filles aux ressources, y compris aux denrées alimentaires. La répartition inégale de la nourriture dans les ménages provoque souvent des états de malnutrition et d'insécurité alimentaire chez les filles et les femmes, et augmente ainsi le risque de recourir au mariage d'enfants en tant que mécanisme de survie néfaste pour pallier les difficultés économiques et l'insécurité alimentaire.
- Les normes discriminatoires en matière de genre et les rôles des filles au sein de la famille et de la communauté s'entrecroisent souvent avec l'insécurité alimentaire et la pauvreté, devenant ainsi un facteur qui contribue significativement au mariage d'enfants. Cette pratique crée un cercle vicieux qui prive encore davantage les filles et les femmes de leur autonomie économique, de leur pouvoir de négociation et de leur capacité d'action, et les expose à des risques de violence basée sur le genre.

5 Iris Group 'Child, Early and Forced Marriage: A Political Economy Analysis of Niger'. rep., 2020

6 <https://www.girlsnotbrides.org/learning-resources/child-marriage-atlas/regions-and-countries/nigeria/>

7 SISAAP – Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce du TCHAD [Chad Food Security and Early Warning Information system], 2022

8 Gambir, K., Matsika, A.B., Panagiotou, A. et al. 'Associations between child marriage and food insecurity in Zimbabwe: a participatory mixed methods study', BMC Public Health 24, 13 (2024). <https://doi.org/10.1186/s12889-023-17408-7>

La question de l'insécurité alimentaire concerne tout particulièrement l'ensemble du bassin du lac Tchad. Les adolescentes y sont les plus durement touchées par les conséquences des conflits et de l'insécurité alimentaire.

L'aggravation de la violence et de la maltraitance envers les adolescentes du bassin du lac Tchad peut en partie être attribuée à la détérioration des conditions économiques et à la persistance de la crise alimentaire. Dans un récent rapport de Plan International, des responsables communautaires expliquent que les parents, déstabilisés par la situation financière du ménage, se montrent violents avec leurs enfants et les maltraitent. Les adolescentes et leur communauté y décrivent comment la violence perpétrée par les groupes armés les empêche de pratiquer l'agriculture pour assurer leur subsistance et de générer des revenus. Elles sont donc contraintes d'acheter de la nourriture au marché avec les maigres ressources dont elles disposent (Plan International, 2020⁹).

- Le mariage d'enfants renforce les inégalités de genre en perpétuant les rôles traditionnels restrictifs et la dynamique du pouvoir entre les hommes et les femmes. Les femmes et les filles qui vivent ce type de mariage n'ont souvent qu'un pouvoir de décision limitée concernant les dépenses du ménage, y compris les dépenses alimentaires.
- La norme et l'acceptation profondément enracinées du mariage d'enfants, le manque de possibilités offertes aux filles et la croyance selon laquelle ce type de mariage les protège et représente une source de revenus sont autant de facteurs qui incitent les parents à marier leurs filles à un jeune âge.

2. Le mariage d'enfants a des conséquences graves sur la santé

- Cette pratique a des conséquences physiques et psychologiques : les filles mariées sont particulièrement exposées aux problèmes de santé sexuelle et reproductive, notamment aux grossesses précoces et fréquentes, à la morbidité et à la mortalité maternelles. Elle s'accompagne d'effets néfastes sur la santé, tels que des carences nutritionnelles et des taux élevés de morbidité et de mortalité maternelles et infantiles résultant d'un accès insuffisant aux aliments nutritifs et aux services de santé.
- Les filles mariées sont plus susceptibles de devenir mères à un jeune âge, souvent avant d'être prêtes physiquement et psychologiquement. En cas de grossesse précoce, les familles doivent mobiliser des ressources pour subvenir aux besoins de la mère et de l'enfant et voient ainsi leurs dépenses alimentaires augmenter.

3. Le mariage d'enfants compromet l'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance, y compris la capacité à faire face à l'insécurité alimentaire

- Il brise les trajectoires éducatives et prive les jeunes, en particulier les filles, de possibilités en matière d'éducation et de renforcement des compétences. Dans le même temps, les filles qui ne sont pas scolarisées sont plus susceptibles de se marier tôt.

- Le manque d'éducation contribue à perpétuer la pauvreté et le manque d'autonomie corporelle, et empêche les personnes de faire face à l'insécurité alimentaire en prenant des décisions éclairées et en adoptant des stratégies de subsistance durables. Le mariage d'enfants peut favoriser la persistance de la vulnérabilité économique et des cycles de pauvreté, car les filles mariées sont souvent privées de perspectives éducatives et économiques.

4. Le mariage d'enfants renforce la vulnérabilité économique

- Le manque d'accès aux ressources et aux moyens de subsistance exacerbe l'insécurité alimentaire au sein des ménages et des communautés. Par exemple, le mariage d'enfants est particulièrement répandu dans les ménages ruraux les plus pauvres du Nigéria et au sein du groupe ethnique haoussa.
- Le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire sont liés par un cycle de pauvreté et de pressions socio-économiques. La grossesse et l'allaitement augmentent les besoins nutritionnels des jeunes mères, tandis que l'accès insuffisant aux services de santé et aux aliments nutritifs pendant la grossesse et l'allaitement aggrave la malnutrition de la mère et de l'enfant, perpétuant ainsi le cycle de l'insécurité alimentaire.

5. Le mariage d'enfants est le reflet du rôle des femmes dans les systèmes agricoles

- Les femmes sont des acteurs clés du système alimentaire. En Afrique de l'Ouest et centrale, le secteur agricole demeure un pilier des économies locales et régionales. Il constitue la base de la sécurité alimentaire ainsi qu'une importante source d'emplois, en particulier pour les femmes. Les femmes africaines représentent plus de 70 %¹⁰ des travailleurs agricoles et sont les principales productrices et transformatrices de denrées alimentaires sur le continent, mais elles n'ont pas accès à la terre et à la technologie. Elles obtiennent donc des rendements agricoles plus faibles et connaissent une plus grande insécurité que les hommes sur le plan des revenus. En dépit de leur rôle central dans les systèmes alimentaires, elles continuent de se heurter à des obstacles disproportionnés pour accéder aux intrants, aux compétences, aux marchés, aux capitaux, à la formation et aux technologies. À titre d'exemple, moins de 40 % des femmes possèdent des terres en Afrique, alors qu'elles y produisent jusqu'à 70 % des denrées alimentaires.



9 Plan International. Les filles dans la crise : voix du bassin du lac Tchad, rep., 2020

10 ONU-Femmes, Autonomisation des femmes grâce à une agriculture résiliente au changement climatique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ; Résultats clés du programme phare d'ONU-Femmes, 2021.

- Les femmes et les filles ont un accès particulièrement limité aux ressources productives, notamment à la terre et au financement, malgré leur prédominance dans l'agriculture⁹. Les filles se voient souvent refuser le droit d'hériter des terres, car elles sont censées se marier dans une autre famille. Leur interdire l'accès à la terre et aux biens permet ainsi de protéger le patrimoine familial. Il s'agit là d'un autre aspect de la discrimination sexuelle et de la perpétuation de la pauvreté intergénérationnelle.
- Dans de nombreuses communautés rurales, où l'agriculture constitue le principal moyen de subsistance, les familles qui luttent contre l'insécurité alimentaire peuvent considérer le mariage précoce de leurs filles comme un moyen de réduire leurs dépenses alimentaires et de leur garantir une stabilité financière ou sociale grâce aux dots. D'autre part, les hommes qui épousent des filles à un âge précoce peuvent non seulement disposer de main-d'œuvre agricole supplémentaire, mais aussi s'assurer que les tâches ménagères sont accomplies, notamment la cuisine, tout en maintenant un rapport de force inégal.

PRISE EN COMPTE DES INTERDÉPENDANCES

- **Renforcer l'autonomie des filles** : Favoriser l'accès des filles à l'éducation et au renforcement des compétences peut leur permettre de faire des choix éclairés, de retarder leur mariage et d'accroître leur capacité à contribuer à la vie économique. Il faut pour cela travailler à tous les niveaux du modèle socioécologique avec les principales parties prenantes au sein des communautés (parents, familles, chefs religieux et traditionnels, organisations de femmes et de jeunes, etc.) afin d'autonomiser les filles, de rendre accessibles les connaissances concernant leurs droits et de remettre en question et transformer les dynamiques de pouvoir ainsi que les normes de genre inéquitables qui favorisent le mariage d'enfants.
- **Améliorer l'accès aux moyens de subsistance** : Les programmes visant à accroître les perspectives économiques des femmes et des filles dans leur diversité en vue de prévenir le mariage d'enfants peuvent contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Pour lutter contre le mariage d'enfants, il convient de mettre au point des initiatives de subsistance adaptées aux expériences vécues par les filles mariées ainsi qu'à leurs besoins. De même, les interventions axées sur les transferts monétaires peuvent s'avérer efficaces si elles sont mises en œuvre dans le cadre d'un programme multisectoriel et destinées à remédier aux facteurs contextuels du mariage d'enfants¹¹.
- **Améliorer les services de santé** : L'accès aux services de santé reproductive, notamment à la planification familiale et aux soins maternels, peut atténuer les conséquences des grossesses précoces sur la santé et contribuer ainsi à l'amélioration de la santé et du bien-être des ménages. Pour améliorer les services de santé, il convient d'y intégrer des interventions visant spécifiquement à lutter contre l'insécurité alimentaire et à répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, en particulier des adolescentes enceintes et des jeunes mères.
- **Élaborer et mettre en œuvre des programmes qui tiennent compte des conflits dans un contexte humanitaire** : Il est primordial de concevoir des programmes qui tiennent compte de la dynamique des conflits locaux, en veillant à ce qu'ils n'exacerbent pas les taux de mariage d'enfants ou les inégalités de genre. Une intervention humanitaire rapide, en particulier une aide alimentaire, peut atténuer les risques immédiats de mariage d'enfants en s'attaquant à la cause profonde de l'insécurité alimentaire.
- **Intégrer des mesures de protection** qui tiennent explicitement compte des facteurs et des conséquences du mariage d'enfants dans les situations de crise humanitaire et d'insécurité alimentaire. De solides mesures de protection doivent être instaurées afin de remettre en question les normes culturelles néfastes et de prévenir le mariage d'enfants grâce à des mécanismes globaux tels que la création d'espaces sûrs et de services d'aide juridique. Les initiatives communautaires qui remettent en cause les pratiques traditionnelles néfastes, encouragent l'éducation des filles et renforcent l'autonomie économique et la capacité d'action des femmes, la promotion de masculinités positives et la participation des hommes et des garçons à la lutte contre le mariage d'enfants peuvent contribuer à remédier aux causes profondes de cette pratique et de l'insécurité alimentaire.
- **Collaboration et coordination** : Il convient de renforcer la collaboration entre les acteurs humanitaires, les partenaires de développement et les communautés locales pour lutter de manière cohérente contre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire



© UNFPA Cameroun

11 Filles, Pas Épouses, How Cash Transfers Can Contribute to Ending Child Marriage (Comment les transferts monétaires peuvent-ils contribuer à mettre fin au mariage d'enfants ?), 2021.

S'ATTAQUER AUX LIENS ENTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE MARIAGE D'ENFANTS EN S'APPUYANT SUR LE MODÈLE SOCIOÉCOLOGIQUE

Afin de promouvoir des approches transformatrices en matière de genre permettant de s'attaquer aux liens entre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale, il est nécessaire d'encourager la collaboration à tous les niveaux du modèle socioécologique. Ces approches tiennent compte de l'interdépendance des éléments individuels, interpersonnels, communautaires et sociaux qui influent sur le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire.

Niveau individuel : À ce niveau, les interventions doivent être axées sur le renforcement de la capacité d'action des filles et des garçons, notamment sur l'amélioration de leurs connaissances et compétences afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées.

Il s'agit de faciliter l'accès à des formations visant à développer les compétences pratiques en vue d'atténuer les répercussions des difficultés économiques, lesquelles constituent un facteur favorisant le mariage d'enfants et/ou l'insécurité alimentaire. Les interventions au niveau individuel impliquent également de donner aux jeunes, en particulier aux filles et aux jeunes femmes, les moyens de participer activement à toutes les étapes de la chaîne de valeur de la sécurité alimentaire, notamment la production, la distribution et la consommation. En outre, il est essentiel de garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants (quel que soit leur sexe), car il permet de retarder le mariage et d'améliorer la sécurité alimentaire en augmentant le potentiel de revenus futurs. Pour que les enfants, en particulier les filles, restent scolarisés, il convient de mettre en place des mécanismes et des mesures incitatives tels que des repas scolaires favorisant une présence régulière ou des programmes de nutrition en milieu scolaire, notamment des rations à emporter ou des bons alimentaires.

Niveau interpersonnel : Les efforts déployés au sein des familles et des communautés doivent viser à faire évoluer les attitudes et les comportements liés aux rôles et aux responsabilités restrictifs assignés aux hommes et aux femmes, ainsi qu'aux préjugés et à la discrimination fondés sur le genre. Au niveau interpersonnel, il est primordial d'atténuer les effets indésirables pouvant découler de relations de pouvoir déséquilibrées et d'une répartition inégale des ressources. Les programmes d'aide alimentaire et de protection sociale permettent de soulager temporairement les familles dans le besoin, mais peuvent aggraver les effets de diverses formes d'inégalités de genre sur les filles¹². Tel est le cas lorsque les normes sociales et de genre qui empêchent les femmes et les filles de prendre des décisions, en ce qui concerne par exemple les dépenses du ménage, ne sont pas prises en compte ou que l'aide est versée aux ménages plutôt que directement aux femmes et aux filles auxquelles elle est destinée. Pour lutter contre ce schéma, il est essentiel de mettre en place des initiatives qui fournissent une assistance immédiate tout en promouvant l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes. Ces initiatives peuvent comprendre diverses mesures :

- Il est par exemple possible de faciliter l'accès des filles et de leur famille à la formation professionnelle et aux activités génératrices de revenus. L'amélioration des perspectives économiques des filles peut inciter les familles à ne plus considérer le mariage d'enfants comme un mécanisme de survie financière.
- Les initiatives d'assistance alimentaire ciblant les ménages doivent permettre d'échanger avec les communautés et de les sensibiliser aux effets néfastes du mariage d'enfants. La participation des dirigeants communautaires, des parents et des jeunes à ces discussions peut contribuer à faire évoluer les normes sociales restrictives et les attitudes à l'égard des droits et des perspectives des filles dans le cadre de la mise en œuvre des programmes.
- Il convient en outre de veiller à ce que les femmes et les filles participent aux processus décisionnels, à l'élaboration des politiques, à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités afin de promouvoir l'égalité des genres. Cela implique de rendre les informations relatives aux cadres normatifs disponibles et accessibles, tout en leur donnant accès à des plateformes permettant de promouvoir leurs activités et leurs contributions aux processus décisionnels.

Niveau communautaire : La création et le renforcement de réseaux de soutien communautaire, tels que les clubs de filles et les coopératives de femmes, peuvent jeter les bases de l'action collective et du soutien par les pairs. Ces réseaux peuvent contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes qui font progresser les droits des filles et favorisent leur accès à des aliments nutritifs, tout en leur offrant des possibilités économiques ainsi qu'aux femmes.

Le renforcement de la résilience des communautés pour lutter à la fois contre l'insécurité alimentaire et les causes sous-jacentes du mariage d'enfants doit constituer un objectif spécifique. Il convient donc de mettre en œuvre des activités comprenant des initiatives de production alimentaire et d'agriculture de proximité, favorisant des pratiques agricoles résilientes aux changements climatiques et renforçant les systèmes alimentaires locaux afin d'accroître la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires pour tous les membres de la communauté of communities to withstand food insecurity but also girls' agency, which could have a positive impact on efforts to end child marriage.

At the community level, it is important for programmes to engage creatively with boys and men beyond their roles as brothers, grooms, husbands, fathers or community leaders, using methodologies that support them to question and recognize harmful masculinities, expand their support for diverse and positive masculinities, recognize and positively leverage their privilege and share power and resources, including reproductive labour, equitably to promote gender equality and the empowerment of women and girls.

¹² Programme des Nations Unies pour le développement, Note consultative 04 « Social Protection – Exploring gender-responsive safety nets in times of crisis » (Protection sociale – Explorer les filets de sécurité sensibles au genre en temps de crise), non daté.

Niveau sociétal et structurel : Les initiatives de plaidoyer au niveau sociétal doivent viser à éliminer les obstacles structurels et les systèmes inégalitaires qui favorisent le mariage d'enfants ainsi que l'insécurité alimentaire. Elles impliquent d'instaurer une collaboration entre les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé afin d'élaborer et de mettre en œuvre des lois et des politiques qui protègent les droits des filles, empêchent le mariage d'enfants et renforcent la sécurité alimentaire. Il s'agit également de remettre en question les normes sociales discriminatoires et les pratiques sociales néfastes au moyen de campagnes médiatiques, d'activités de mobilisation communautaire et d'initiatives éducatives.

Systèmes et institutions : Pour mettre en place une approche visant à transformer les rapports hommes-femmes au sein des systèmes et des institutions, il est fondamental de renforcer les services d'aide (notamment en matière d'éducation, de soins de santé, d'assistance juridique, de protection sociale et de soutien psychologique) proposés aux filles les plus exposées au mariage d'enfants ou qui en subissent les conséquences, ainsi que l'accès à ces derniers.

La mise en œuvre d'une approche intégrée de la prestation de services, qui tient compte des besoins interdépendants des filles et de leur famille, est essentielle pour optimiser l'efficacité des interventions visant à remédier à des problèmes tels que l'insécurité alimentaire et la prévention du mariage d'enfants. Cela implique de créer des mécanismes de coordination ou des plateformes multisectorielles qui rassemblent les parties prenantes des secteurs de la protection sociale, du logement, de la santé, de l'éducation et de la nutrition. L'aide apportée aux filles et à leur famille permettra ainsi d'obtenir des résultats durables et donc de briser le cycle de vulnérabilité entretenu par le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire.

Il est primordial de garantir un accès équitable et transparent aux mécanismes de distribution des denrées alimentaires, tels que les transferts monétaires et les bons d'alimentation en période de crise, afin de protéger les populations vulnérables, en particulier les filles exposées au mariage d'enfants, et de prévenir l'exploitation.

Au Tchad et au Niger, le programme intitulé *Breaking Barriers to Girls Education* (« Éliminer les obstacles à l'éducation des filles ») a permis d'augmenter le nombre de filles inscrites à l'école et assidues en renforçant la capacité des institutions gouvernementales à lever efficacement les obstacles à l'éducation des filles et à répondre à leurs besoins en matière de santé, de nutrition et de protection, grâce à la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes multisectoriels, y compris dans les situations d'urgence.

- Au Tchad, 42 141 filles, dont 9 164 au niveau secondaire, ont bénéficié d'une aide en espèces dans le cadre du programme. Le pays s'est en outre engagé à augmenter de 15 % la couverture des cantines scolaires dans les provinces très vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et dont les taux d'assiduité et les résultats scolaires sont faibles. Le gouvernement a par ailleurs mis au point une stratégie d'alimentation scolaire basée sur les récoltes locales afin de diversifier le régime alimentaire des écoliers, d'étendre les débouchés des petits exploitants agricoles et de soutenir l'économie locale. Il a également élaboré et adopté une loi en la matière qui prévoit une augmentation progressive du budget en s'appuyant sur les ressources nationales.
- Au Niger, 118 687 filles et garçons ont bénéficié, entre autres, de repas scolaires, de bourses d'études destinées aux adolescentes et de trousseaux d'hygiène.

Une évaluation des programmes a montré qu'au Tchad comme au Niger, les repas scolaires et les incitations financières étaient largement considérés comme une aide essentielle à la scolarisation des enfants. La scolarisation accrue des filles contribue à retarder l'âge du mariage.

*(Évaluation commune du programme *Breaking Barriers for Girls' Education* au Tchad et au Niger 2019-2022, 2024).*



CONCLUSION

Les liens entre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire sont multiples et profondément ancrés dans les inégalités structurelles, les normes sociales et de genre restrictives et la répartition inégale des ressources. Pour résoudre ces problèmes interdépendants, il convient de mettre en œuvre des interventions globales et adaptées au contexte qui donnent la priorité à l'égalité des genres, aux droits fonde-

mentaux et aux objectifs de développement durable. Des mesures visant à éliminer le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire doivent être intégrées dans les programmes de développement plus généraux afin de garantir le bien-être et l'autonomisation des personnes et des communautés du monde entier.



© UNFPA Tchad

APPEL À L'ACTION

- **Élaboration de cadres politiques globaux** : L'UNFPA, le PAM et leurs partenaires peuvent encore renforcer leur soutien aux gouvernements et aux parties prenantes en vue de consolider leur cadre normatif et d'interdire le mariage d'enfants, de promouvoir l'égalité des genres et de remédier aux facteurs sous-jacents de l'insécurité alimentaire, tels que la pauvreté et l'accès inéquitable aux ressources. Il convient également d'accorder la priorité à la fourniture d'un soutien aux institutions gouvernementales afin qu'elles intègrent l'égalité des genres et la lutte contre la discrimination fondée sur le genre aux politiques relatives à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques.
- **Collecte de données et suivi** : Il est essentiel de mettre en place de solides systèmes de collecte de données et des mécanismes permettant de suivre les progrès accomplis, d'identifier les populations vulnérables et d'élaborer des politiques ainsi que des programmes de lutte contre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire fondés sur des données probantes. Il est recommandé d'améliorer les outils de collecte de données sur la sécurité alimentaire en y intégrant des variables liées au mariage d'enfants, afin de mieux comprendre sa corrélation avec divers éléments tels que la sécurité alimentaire, les stratégies de survie, la santé de la mère et de l'enfant, les stratégies de subsistance, l'accès aux services sociaux, les caractéristiques démographiques des ménages, les déplacements, etc. En outre, il convient de remédier à l'absence de statistiques officielles sur les mariages d'enfants causés par les catastrophes météorologiques et le changement climatique, et d'examiner les effets des programmes de transferts monétaires sur cette pratique dans certains contextes.
- **Mise au point d'un programme de recherche** : L'étude des stratégies et des mécanismes de survie efficaces en période de pénurie peut aider à prévenir les mariages d'enfants dans les ménages confrontés à l'insécurité alimentaire, tandis que l'étude des conséquences des catastrophes climatiques sur le calendrier de la fécondité peut aider à comprendre leurs répercussions durables sur la vie des femmes et de leurs enfants. De plus, la prise en compte du point de vue des adolescentes en situation d'insécurité alimentaire, souvent négligée, peut fournir des indications précieuses pour la recherche dans ce domaine.
- **Adoption d'approches multisectorielles** : Pour s'attaquer aux liens complexes qui existent entre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire, il convient de mettre en œuvre des interventions intégrées combinant des programmes axés sur la santé, l'éducation, la nutrition et l'alimentation et les moyens de subsistance. Le succès des programmes d'alimentation scolaire dans divers contextes a prouvé l'importance de mettre en œuvre des interventions coordonnées pour promouvoir l'éducation des filles et la nutrition des enfants et, par extension, la lutte contre le mariage d'enfants¹³.
- **Renforcement des systèmes** : L'approche multisectorielle doit être renforcée en recensant les systèmes pertinents et en les intégrant dans les mécanismes de coordination visant à lutter contre le mariage d'enfants et l'insécurité alimentaire. Il convient notamment de renforcer la sensibilisation aux interventions relatives à l'insécurité alimentaire et à la protection de l'enfance et de favoriser leur inclusion dans les programmes de protection et de sécurité alimentaire. Il peut s'agir de donner la priorité aux filles considérées comme à risque dans le cadre des programmes de distribution de denrées alimentaires, d'alimentation et/ou d'assistance sous forme de bons.

¹³ Programme alimentaire mondial, Chad: Increasing access to life-changing education for girls and boys (Améliorer l'accès des filles et des garçons à une éducation qui change leur vie au Tchad), non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.wfp.org/publications/2023-wfp-chad-increasing-access-life-changing-education-girls-and-boys>

